

Améliorer les rythmes scolaires



La Nouvelle-Calédonie dispose de son propre calendrier scolaire, adapté à l'été austral.

Il s'agit là d'une véritable spécificité calédonienne puisque nous sommes le seul territoire français, avec Wallis et Futuna, à débiter l'année mi février.

Par ailleurs, c'est bien le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, assisté des services du Vice Rectorat, qui fixe l'alternance des périodes scolaires et des périodes de vacances.

Pendant très longtemps, la durée du travail scolaire a été fixée à 6 semaines, relayée par une durée de vacances alternative de 1 ou 2 semaines.

Cette fréquence est apparue inadaptée, puisqu'il a été démontré que l'organisme d'un enfant ou d'un adolescent est incapable de récupérer sur une durée aussi courte qu'une semaine de vacances. C'est bien à partir de la 2ème semaine consécutive que l'élève va enfin se détendre et se reposer des semaines de travail intensif.

Ainsi très logiquement, la Nouvelle-Calédonie a choisi de modifier ce rythme d'alternance. Depuis 2013, les petites vacances scolaires sont fixées à 2 semaines. Cette évolution va dans le bon sens puisque les périodes de repos sont enfin utiles à la « réparation » de l'élève.

Hélas, la contrepartie de cette mesure s'avère fatale puisqu'il a été décidé parallèlement d'allonger la période de travail à 7 semaines. Les enseignants sont aujourd'hui unanimes à constater, du primaire au secondaire, l'état de fatigue extrême dans lequel se trouvent les enfants sur ces « 7èmes semaines ».

Finalement, le calendrier scolaire mis en application cette année détériore les conditions de travail de l'élève, qu'il était censé améliorer.

Au MRC, nous proposons que le calendrier scolaire fasse la synthèse de ces expériences pour tenir enfin compte du biorythme de l'enfant. Les petites vacances scolaires doivent être maintenues à 2 semaines consécutives, mais les périodes de travail doivent absolument être ramenées à 6 semaines.

Au final, et afin de respecter le calendrier, l'année scolaire se trouvera allongée d'une à deux semaines maximum, ce qui reste très acceptable.

Le découpage de la journée scolaire devra également être repensé pour favoriser les performances de l'élève. Le biorythme est différent d'un individu à l'autre, et en fonction de l'âge de l'enfant. Mais des constantes ressortent, qui permettent de fixer quelques règles simples. On sait que la concentration de l'élève est la moins bonne en début d'après midi. Il s'agit donc de refuser pour ce créneau horaire, spécialement en primaire, l'enseignement des matières fondamentales telles que le français, les maths ou l'histoire géo. D'une manière générale, les après midis doivent être consacrées à des activités d'éveil, sportives, artistiques.

Le MRC s'engage, s'il accède aux responsabilités, à faire respecter strictement en école primaire un emploi du temps qui consacre l'apprentissage des matières fondamentales en matinées.

De la même façon, le MRC veillera dans le secondaire à une meilleure répartition de l'emploi du temps hebdomadaire, certains élèves se voyant actuellement contraints à d'invraisemblables journées de 9 heures de cours.

Améliorer les rythmes scolaires, une idée de bon sens qui sera défendue par le MRC lors de ses propositions pour l'enseignement.

Par Silvère DERVILLEZ, enseignant,
Secrétaire Général du MRC



Pour plus d'information :

Notre page Facebook: <https://www.facebook.com/le.MRC>

Notre site : <http://www.mouvement-republicain-caledonien.com/>

Pour nous contacter par e-mail : mouvementrepublicaincaledonien@gmail.com